

M. le Bourgmestre.- Le projet de motion est adopté.

Mevrouw Ampe.- Ik ben uiteraard niet tegen een modern museum, maar de vraag is wie de initiatiefnemer moet zijn.

Dossiers de M. le Bourgmestre

- Accord de la section.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Je souhaiterais intervenir sur le point 103. Vous connaissez l'intérêt que nous portons à l'Agenda 21. La Ville a signé une convention avec l'IBGE pour la mise en place, l'installation et le renforcement d'un Agenda 21. Or cette année est la dernière qui verra la Ville bénéficier d'un subside intégral de 50.000 €. Quelles sont les perspectives envisagées pour cet Agenda ? Il est important que ce genre d'action soit pérennisée, au-delà du subside intégral alloué par l'IBGE.

M. le Bourgmestre.- Il s'agit en réalité d'une prolongation du travail mené sur l'Agenda 21. La Ville de Bruxelles a lancé une étude sur la possibilité d'intégrer réellement cette structure dans le cadre administratif de la Ville. La convention avec l'IBGE n'est que la prorogation classique de l'accord de subsidiation. Nous souhaitons intégrer une cellule Agenda 21 dans notre structure administrative. Ce faisant, les subsides continueront à nous être alloués, mais l'Agenda 21 en soi n'y sera plus intégralement lié. C'est là un moyen pour nous de pérenniser une telle structure.

Mme Nagy.- Je suis heureuse d'apprendre que la Ville souhaite pérenniser la structure administrative de l'Agenda 21. Quand l'étude sera-t-elle terminée et quand recevrons-nous l'assurance de voir la cellule Agenda 21 intégrée dans la structure administrative de la Ville ? Il me semble en effet qu'une telle démarche

prend un certain temps.

M. le Bourgmestre.- Jusqu'ici, le subside nous a permis d'engager une personne chargée de travailler sur les éléments de l'Agenda 21. Connaissant le risque qui plane sur l'octroi du subside, il nous semble intéressant d'intégrer cet agent dans un cadre définitif. Laissez-moi le temps d'évaluer les coûts financiers d'une telle intégration et les moyens d'offrir à cette personne un statut acceptable. Nous reviendrons sur le sujet dès que possible.